

Jamhour, le 19.02.2016

Chers Parents, chers Anciens,

Suite à une série de nouvelles en rapport avec Jamhour apparues dans la presse électronique et sur les réseaux sociaux, la direction de l'école doit aux parents d'élèves, aux professeurs et aux élèves de Jamhour une explication concernant ce qui s'est passé aujourd'hui dans l'enceinte de l'école.

En fait, juste à la fin de la première récréation, **85 élèves de la division des Terminale (Promotion de 273 élèves)** ont participé à un mouvement de masse prémédité (la veille) qui a perturbé l'ordre au Collège. Après avoir défoncé la porte du couloir des laboratoires et en avoir cassé la vitre, ils sont descendus au Petit Collège. Trois ou quatre élèves portaient un masque ; ils ont frappé sur les vitres de quelques classes pour terroriser les petits. Deux élèves de la Terminale ont réussi à pénétrer dans la classe de 9ème 6 par la fenêtre pour semer la pagaille et le trouble. D'autres sont montés sur la terrasse des 7ème et ont bousculé le Préfet de vie scolaire qui voulait les empêcher d'arriver jusqu'aux élèves. Pendant ce temps, un autre groupe d'élèves a été impliqué dans une histoire de lancement de pétards, de fumigènes, de ballons d'eau et d'œufs, cette fois-ci au Grand Collège, à la cour de la Vierge.

La direction de l'école dispose d'un grand nombre de témoignages, de photos, de vidéos et de rapports concernant les événements. Un conseil de discipline aura lieu demain à l'école pour prendre les mesures nécessaires à l'égard des auteurs de troubles. Cela va sans dire que ce genre de comportement est tout à fait contraire au minimum de discipline requis au CNDJ. **C'est pourquoi tout élève qui a pris part à ce mouvement s'est lui-même mis à l'extérieur de l'école. Il aura couru le risque d'être, à partir du lundi 22 février 2016, en retraite anticipée jusqu'à la fin de l'année. Si ces élèves récidivaient, l'école enverrait une lettre de discipline aux universités où ils ont postulé.**

La direction ne veut ni recevoir des coups de téléphone, ni admettre des interventions ou des ingérences dans les affaires internes de l'école. Elle estime que les parents ont été suffisamment avisés de la situation de la Terminale au cours de l'année. Les nombreuses réunions organisées depuis le mois de septembre ont été suffisantes pour que chacun assume ses responsabilités. Les parents qui ne seraient pas d'accord avec les mesures prises ont toute la liberté de chercher un autre établissement pour leurs enfants. **Le CNDJ n'est pas un héritage à passer d'une génération à l'autre mais plutôt une éducation qui se mérite.**

P. Charbel Batour, S.J.

Recteur

Saint Ignace (Terminale) [1]

Parents [2]

---

**Source URL (modified on 07/03/2016 - 15:18):**<http://www.ndj.edu.lb/recteur-communique-20160219>

### Links

[1] <http://www.ndj.edu.lb/prefecture-saint-ignace> [2] <http://www.ndj.edu.lb/parents>

## Communiqué du Père Recteur

Published on Collège Notre-Dame de Jamhour- الجمهورية دةسي مدرسة (http://www.ndj.edu.lb)

---